TRADE Solutions BNP PARIBAS

SLOVAQUIE : LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La population active en chiffres

	2018	2019	2020
Population active	2.754.062	2.749.141	2.722.540

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

	2017	2018	2019
Taux d'activité total	72,20%	72,46%	72,72%
Taux d'activité des hommes	78,33%	78,83%	78,89%
Taux d'activité des femmes	66,04%	66,04%	66,48%

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

Pour plus de statistiques	Office national des statistiques Ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la famille
Pour plus d'information sur le marché du travail	Profil de la Slovaquie par l'OIT

Les conditions de travail

La durée légale du temps de travail	40 heures par semaine, 8 heures par jour et 150 heures par mois. Au maximum 48 heures par semaine et 250 heures d'heures supplémentaires par an peuvent être faites en accord avec le salarié.
L'âge de la retraite	En général, 62 ans pour les femmes et les hommes.
Les contrats de travail	Le contrat de travail est régi par les dispositions légales et dans une moindre mesure par les conventions collectives et la négociation individuelle. Le contrat de travail est assez rigide. Il peut être à durée indéterminée ou à durée déterminée (pour une durée maximale de 3 ans), à mi-temps ou à temps plein.
Les lois du travail	Consultez le site Doing Business, pour connaître les réglementations du travail qui s'appliquent aux entreprises.

Le coût du travail

Le salaire minimum	Selon les données d'Eurostat, le salaire minimum est de 623 EUR par mois en 2021.
Le salaire moyen	En 2021, le salaire moyen mensuel brut est de 1 177 EUR selon l'Office national de statistiques de Slovaquie.
Les cotisations sociales	Les contributions sociales payées par l'employeur: 35,2 % Les contributions sociales payées par l'employé: 13,4%

Les partenaires sociaux

Associations patronales	AZZZ SR - Federation of Employers' Associations of the Slovak Republic SBA - Slovak Business Agency

	EAS - Entrepreneurs Association of Slovakia
Le dialogue social et les partenaires sociaux	Après la chute du régime communiste, les syndicats slovaques ont dû évoluer en raison des changements politiques, économiques et sociaux. Ils ont dû se développer comme des groupes puissants représentant les ouvriers mais aussi les citoyens et défendant leurs intérêts dans une économie de marché. Les anciens syndicats officiels ont dû transformer leur structure interne pour devenir autonomes et garder leurs adhérents. Seuls quelques syndicats ont été créés ces dix dernières années et seuls quatre d'entre eux continuent d'exister aujourd'hui. Seulement un syndicat est assez important pour défendre les intérêts des ouvriers au niveau national et garantir des réunions régulières avec le gouvernement et les organisations d'employeurs. La Confédération des syndicats de la République Slovaque (KOZ SR) est reconnue au niveau national comme représentant des salariés dans les négociations tripartites. Aujourd'hui les syndicats ont un important pouvoir de négociation. Cependant le taux de syndicalisation diminue.
Les syndicats	Confédération des syndicats de la République Slovaque (KOZ SR) Syndicats indépendants chrétiens de la Slovaquie (NKOS)
Le taux de syndicalisation	Le taux de syndicalisation en Slovaquie est d'environ 13%.
Les organismes de régulation du travail	Ministère du Travail (en anglais) Bureau national du travail Confédération d'employeurs (en anglais)

© Export Entreprises SA, Tous droits de reproduction réservés.
Dernières mises à jour en Décembre 2023